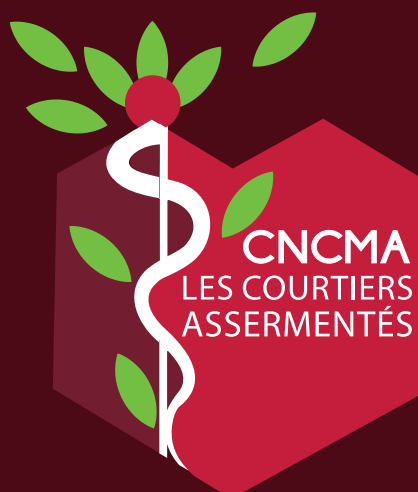


# DES EXPERTS DES MARCHÉS

## au service de l'économie et de la justice



### Le Conseil National des Courtiers de Marchandises Assermentés

Est un **Établissement d'Utilité Publique**. Il assure la représentation des Courtiers de Marchandises Assermentés (CMA) ayant prêté serment près les Cours d'Appel.

**Les CMA, spécialistes des marchandises**, traitent de nombreuses matières premières et produits dérivés regroupés en section, **selon la nomenclature établie par le code des douanes**.

Parce qu'il **connait parfaitement les produits et les marchés**, le CMA est sollicité pour son savoir-faire et son expertise tant par les juridictions d'ordre judiciaire que commerciale.

### Les missions des Courtiers de Marchandises Assermentés

- Cotations officielles des marchandises
- Attestations de prix / Certificats de cours
- Expertises judiciaires ou amiables
- Inventaires de stocks de marchandises
- Ventes judiciaires aux enchères publiques
- Ventes de gré à gré
- Reventes et rachats de marchandises en cas d'inexécution du contrat

### L'historique de la fonction

**L'origine** des Courtiers de Marchandises Assermentés remonte à **l'époque du roi Saint Louis**.

La loi du 18 juillet 1866 marque **l'officialisation de la fonction de Courtier de Marchandises Assermenté (CMA)** au regard des autres professions de commerce.

Les nouvelles règles et obligations de la profession sont définies par **la loi 2011-850 du 20 juillet 2011 et le décret 2012-120 du 30 janvier 2012**. Devant la Cour d'Appel de son ressort, le Courtier de marchandises assermenté jure de remplir ses fonctions « **avec honneur et probité** ».

**CONSEIL NATIONAL DES COURTIERS DE MARCHANDISES ASSERMENTÉS**  
Établissement reconnu d'utilité publique  
Loi 2011-850 du 20 juillet 2011

[www.courtiers-assermentes.org](http://www.courtiers-assermentes.org)

# NOTRE VALEUR AJOUTÉE

## La valeur ajoutée des Courtiers de Marchandises Assermentés : Transparence - Probité - Compétence

- Compétents sur l'ensemble du territoire national
- Inscrits sur les listes des Cours d'Appel de France
- Reconnus en tant qu'experts judiciaires au sein du Conseil National des Compagnies d'Experts de Justice

- Spécialistes des marchés selon les sections de la nomenclature des douanes
- Correspondants des juridictions civiles et commerciales

## Le Bureau du Conseil National

■ **Président :**  
Didier MAYARD

■ **Vice-présidente :**  
Lucie DONIKIAN

■ **Secrétaire :**  
Alexis ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE

■ **Trésorier :**  
Fabien REMONDET

■ **Assesseurs :**  
Christelle DENIS  
Yves LE BOUEDEC  
Damien VERCAMBRE

## Les membres élus par regroupement de Cours d'appel

■ **Agen, Pau, Montpellier, Toulouse :**  
Alexis ANGLIVIEL DE LA BEAUMELLE, Joël BARRA, Jean-François BRAQUESSAC

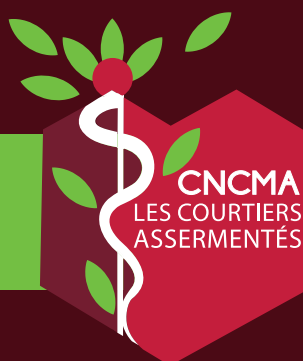
■ **Aix en Provence, Bastia, Montpellier, Nîmes :**  
Christine BONNET, Didier MAYARD, Christophe PELLETIER

■ **Besançon, Chambéry, Colmar, Dijon, Grenoble, Lyon, Nancy, Metz, Reims :**  
Xavier GUERRAPIN, Fabien REMONDET

■ **Angers, Bourges, Limoges, Orléans, Poitiers, Riom :**  
Christelle DENIS, Philippe DOHR

■ **Caen, Rennes, Rouen :**  
Yves LE BOUEDEC, Fabrice LEVESQUE

■ **Amiens, Douai, Paris, Versailles :**  
Lucie DONIKIAN, Damien VERCAMBRE



5 rue du Louvre - 75001 Paris  
Tel : 01 42 33 16 81 - [infos@courtiers-assermentes.org](mailto:infos@courtiers-assermentes.org)  
Retrouvez-nous sur  
 Facebook et  Twitter



Consultez l'annuaire en ligne  
des Courtiers de Marchandises  
Assermentés  
[www.courtiers-assermentes.org](http://www.courtiers-assermentes.org)